



Grenoble, le 26 juillet 2015

# Communiqué de presse

## Situation du glissement de la falaise de la Berche – Tunnel du Chambon – RD 1091

### Phase d'alerte géologique

---

#### Situation géologique du massif :

Le glissement poursuit sa chute vers le lac du Chambon. Les masses en mouvement connaissent une nouvelle accélération dont les vitesses moyennes de déplacement augmentent de jour en jour. Le pied de la falaise s'est déplacé de 4 mètres vers l'aval depuis le début du mois de juillet. Tout en continuant de résister, le phénomène de déformation, de boursoufflement et de fissuration dont il fait l'objet est observable à l'œil nu.

Les vitesses moyennes de déplacement sont désormais supérieures à celles constatées lors de la précédente crise des 4 et 5 juillet derniers.

En conséquence, considérant que le seuil d'alerte géologique a été atteint et que le risque d'une rupture prochaine et massive ne peut être exclu, le préfet de l'Isère a pris un arrêté préfectoral visant à interdire d'emprunter les rives du lac du Chambon ainsi que le GR50.

Cet arrêté vient renforcer les mesures de sécurité déjà en vigueur :

- Interdiction de naviguer sur la retenue ;
- interdiction d'accéder aux berges et de pêcher ;
- Interdiction temporaire de survol sauf pour les aéronefs de secours, de l'État et ceux effectuant les rotations nécessaires aux navettes de population et aux travaux en rive gauche.

#### Contact presse :

Service communication de la Préfecture  
de l'Isère

Téléphone : 04 76 60 48 05

[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)

[twitter.com/Prefet38](https://twitter.com/Prefet38)